

Réf: Dossier 469938

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PREMIUM CONSTRUCTION PLUS SARL » en abrégé « PREM'CO »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LOT 2549 ; Ilot 224,
Lot 2549, Ilot 224

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PREMIUM CONSTRUCTION PLUS SARL » en abrégé « PREM'CO »

Objet : IMMOBILIER (construction - rénovation -gestion immobilière)VENTE DE BIENS IMMOBILIERES & INTERMEDIATION ; FOURNITURE DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAU - IMPRIMERIE - QUINCAILLERIE
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LOT 2549 ; Ilot 224,
Lot 2549, Ilot 224

Dirigeant(s) M N'GORAN ANGE KOUAKOU AIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13978 du 23/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81177/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

